

STAGE DE FORMATION CONTINUE A DESTINATION DES EDUCATEURS FEDERAUX « SABRE LASER » 2nd partie

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation de la pratique, la Fédération Française d'Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE), un stage de formation à l'enseignement du « Sabre Laser ».

Ce module est éligible à la prise en charge par l'AFDAS pour les personnes répondant aux conditions requises.

(Prendre contact avec la responsable administrative de l'IFFE : Madame Maëva LE BLANC – iffe@ffescrime.fr).

ATTENTION : Les conditions de pratique liées au coronavirus évoluant sans cesse, ce stage est susceptible d'être annulé à tout moment. Nous vous invitons à prévoir toute possibilité d'annulation de vos réservations ou prise de billets de transport. L'IFFE décline toute responsabilité en cas d'annulation.

LES OBJECTIFS

Former de nouveaux enseignants spécialisés dans la pratique du sabre laser :

- Perfectionner les pratiquants
- S'impliquer dans le fonctionnement du club
- Conduire une action éducative et promotionnelle

Ce stage constitue le second niveau de la formation fédérale à l'enseignement du Sabre Laser, il ne pourra être accessible qu'aux personnes ayant suivis un stage « Educateur Fédéral SL 1ère partie », ou sur dérogation de la commission. Il se terminera par une certification.

LA DATE ET LE LIEU

Du Vendredi 26 au Dimanche 28 Avril 2024
Salle d'Armes du CREPS Hauts-de-France
11 rue de l'Yser
59139 WATTIGNIES

L'accueil aura lieu à partir de 9h30 à la salle d'armes.

Début de la formation, le vendredi à 10h00 ; fin de la formation, le dimanche à 16h00.

Le lieu d'accueil garantit les conditions de sécurité et le plan d'évacuation est affiché dans la salle.

LE COÛT

Le coût total de cette formation s'élève à 378,00 € de frais pédagogiques pour les 27h de stage et 180,00 € de frais de pension complète (hébergement et repas). Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire sur le compte de l'IFFE**, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

- Olivier HANICOTTE, DTN adjoint chargé du digital et de l'innovation, Coordonnateur national Sabre Laser
 - Philippe BONDI, Référent ASL
 - Fabrice PATIN, Référent ASL
 - Cédric COCHE, Référent ASL
 - Yann DESSENNE, Référent ASL
- Accompagnés d'autres cadres de la fédération.

LES EXIGENCES PREALABLES

- Être licencié(e) à la Fédération Française d'Esgrime pour la saison en cours
- Être certifié Animateur Fédéral Sabre Laser et avoir suivi le stage Educateur 1^{ère} partie
- Venir en formation avec son matériel complet, et de quoi prendre des notes
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue du stage.

L'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfaitkK-fBL8i3blFQ2jOrnpC5CHX4K8FNuPBdFFs47QD703w/viewform?usp=sf_link

Le nombre de places est limité à 12.

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 6, la formation sera annulée, et les inscrits remboursés.

Les inscriptions seront closes **le lundi 08 avril 2024**.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. **Aucun règlement sur place.**

INFORMATIONS PRATIQUES



Rendez-vous directement à la Salle d'Escrime du CREPS, située face au parking principal.

<https://goo.gl/maps/Py4PxtdHHLWwdJUy7>

Pour accéder au lieu de formation :

- Avion :
 - L'aéroport de Lille-Lesquin est situé à moins de 10 kilomètres du CREPS.
 - Les taxis seront disponibles pour se rendre à Wattignies.
- Voiture :
 - En provenance de Paris par l'autoroute A1 - Sortie n°19 Seclin.
 - En provenance de Gand-Bruxelles-Valenciennes par l'autoroute A22 - sortie n°20b.
 - Centre commercial Faches-Thumesnil.
- Train :
 - Gares TGV de Lille-Europe ou Lille-Flandres puis au choix TER ou Bus ou Métro/Bus.
 - CF informations ci-dessous.
- TER :
 - Ligne C40 direction Douai, arrêt gare « Wattignies-Templemars ».
 - Pour les autres provenances, voir le site suivant : <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france>.
- Métro et/ou bus :
 - Ligne M2 direction St Philibert, arrêt « Porte d'Arras », puis B14 vers Marais, arrêt « Creps »
 - Pour de plus amples informations, voir le site d'Ilévia : <https://www.ilevia.fr>